



PORT DE PLAISANCE  

---

DE LA ROCHELLE

## DOSSIER DE CANDIDATURE

OCCUPATION PRIVATIVE DU DOMAINE PUBLIC PORTUAIRE  
DANS LE CADRE D'UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

**Référence de l'appel à candidatures \***

( voir page 1 de l'avis d'appel à candidatures )

Les champs comportant un \* doivent impérativement être complétés.

## PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Société/Entreprise constituée     Société/Entreprise en cours de création     Association

Dénomination Sociale \* :

N° RC ou Siret :

Statut juridique :

Activité/objet social \* :

Nom Prénom du représentant légal \* :

Fonction du représentant légal \* :

Adresse \* :

CP \* :

Ville \* :

Téléphone \* :

Site internet \* :

Adresse email \* :

## PLAN D'AFFAIRES

|                                   | 2025 | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 |
|-----------------------------------|------|------|------|------|------|
| Chiffre d'affaires Prévisionnel * |      |      |      |      |      |
| Résultat net prévisionnel         |      |      |      |      |      |

Les candidats peuvent fournir en pièce jointe facultative, un prévisionnel détaillé permettant de détailler les investissements, les charges, les recettes afin de présenter l'étendue et les besoins de son activité.

Nombre de salariés CDD \* :

Nombre de salariés CDI \* :

S'il s'agit d'une société, entreprise ou association existante, merci de préciser le bilan financier :

|                            | 2024 | 2023 | 2022 |
|----------------------------|------|------|------|
| Chiffre d'affaires réalisé |      |      |      |
| Résultat net               |      |      |      |

## PRÉSENTATION DU PROJET

Descriptif de l'activité envisagée et de l'exploitation des postes (type d'activité, lien avec le port et avec la ville, Développement économique et/ou touristique, horaires, tarifs, saisonnalité ...) \* :

Nombre de clients accueillis à bord ou au sein des locaux ( prévisionnel ) \* :

/an

Description du porteur et/ou de la société/association porteuse du projet \* :

Description du ou des bateau(x) ou équipements exploités \* :

## DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

Dans quelle mesure votre projet et/ou son exploitation agissent-ils en faveur du développement durable et du respect de l'environnement (certification, label, actions auprès du public, autre...) ? \* ?

## PIÈCES JUSTIFICATIVES

### Les pièces suivantes devront être jointes au dossier :

- Extrait KBIS ou Certificat d'inscription au registre des métiers ou Avis de situation (association -portail INSEE) de moins de 3 mois
- Statuts de la société ou de l'association
- Photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité du représentant légal

### En cas d'exploitation de bateau(x), véhicule(s), etc...

- Copies des titres de propriété (carte de circulation/acte de francisation ... )
- Copie des attestations d'assurance en cours de validité
- Copie des agréments, diplômes ou habilitations nécessaires à l'exercice de l'activité envisagée

### Pièces facultatives

Les candidats sont invités à transmettre tout document permettant à la Régie du Port de Plaisance de La Rochelle d'analyser et de faciliter sa compréhension du projet.

- Plaquette tarifaire, Visuels, PLV, Support-papier et/ou numérique de communication
- Fiches techniques du/des bateau(x), embarcation(s), véhicule(s), équipement(s), remorque(s)
- Autres documents ( Bilan comptable, ... )

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

J'atteste sur l'honneur \* :

L'exactitude des renseignements fournis

Avoir pris connaissance :

- de l'avis d'appel à candidatures cité en référence
- du règlement d'exploitation du Port de Plaisance de La Rochelle
- du règlement de Police Portuaire du Port de Plaisance de La Rochelle

N'être sous le coup d'aucune(s) sanction(s) m'interdisant de diriger, gérer, administrer ou contrôler une entreprise ou une association.

Accepter les conditions du dossier de candidature.

A \* , le \*

Nom Prénom \*

Signature \*

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

Chaque candidat se verra attribuer une note globale ramenée sur 100 points. Les critères sont évalués selon l'échelle de notation suivante :

- 0 point : non renseigné
- 1 point : Insuffisant
- 2 points : Moyen
- 3 points : Bon
- 4 points : Très bon
- 5 points : Excellent

L'analyse des dossiers reçus sera réalisée par la Régie du Port de Plaisance sur la base des critères suivants :

| Critères |  |
|----------|--|
| Dossier  |  |
| 1        | Le dossier a été soumis dans le délai imparti, par voie numérique horodatée<br>( Oui = 5pts / Non = Candidature non recevable )                                  |
| 2        | La présentation du projet est détaillée  |
| 3        | La présentation de la structure est détaillée  |
| 4        | Le plan d'affaires est complété  |
| 5        | La démarche environnementale est détaillée   |
| 6        | Les pièces justificatives obligatoires sont présentes et lisibles  |
| 7        | L'attestation sur l'honneur est signée<br>( Oui = 5pts / Non = Candidature non recevable )   |
| Projet   |  |
| 8        | L'activité projetée correspond à l'appel à candidatures, aux conditions d'exploitation et à la réglementation en vigueur   |
| 9        | Le ou les porteurs du projet disposent des compétences, des diplômes, du matériel et des ressources nécessaires au lancement ou à la pérennisation de l'activité |
| 10       | Les services, prestations ou activités projetés sont existants ou attendus sur le domaine portuaire  |
| 11       | Le prévisionnel d'exploitation témoigne d'une activité planifiée, structurée et pérenne  |
| 12       | Le bilan permet d'apprécier la pérennité de l'entreprise ou de l'association   |
| 13       | Le projet a un impact significatif sur l'emploi salarié ou, dans le cas des associations, sur la pratique ou la découverte des activités nautiques ou maritimes  |
| 14       | Les véhicules, engins, bateaux sont adaptés aux activités ou services projetés, aux emplacements proposés et aux contraintes d'usages                            |
| 15       | Les pièces justificatives facultatives permettent d'apprécier la pertinence et l'adéquation de l'activité avec l'appel à candidatures                            |
| 16       | La démarche environnementale du projet ou de l'activité permet d'intégrer l'activité dans les démarches environnementales de la Régie du Port de Plaisance       |

À l'issue de l'analyse des dossiers, La Régie du Port de Plaisance de La Rochelle procédera au choix définitif.

Le ou les candidats retenus et non retenus seront avisés par voie numérique.